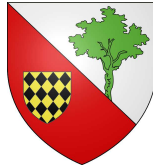


COMMUNE DE CHARMES LA COTE



PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU PROGRES, DE LA RUE DU HAN ET DE LA RUE DES MULSONS

TRANCHE 1 - ENTREE VILLAGE - RUE DU PROGRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05/08/20

NOM DU REDACTEUR : PASCAL MEUNIER

DATE DE DIFFUSION : 07/08/20

Réf doc : N° 1700796 - CR- N°04

NB : L'absence d'observations sur le contenu du présent compte rendu avant un délai de 8 jours calendaires constitue une acceptation de celui-ci.

Documents annexés : Sans objet

ENTITES et ADRESSES	NOMS	Tél.	E-Mail	PRESENTS	EXCUSES	CONVOQUES	DIFFUSION
MAITRE DE L'OUVRAGE COMMUNE DE CHARMES LA COTE 14 rue de Bellevue 54113 CHARMES-LA-COTE	M. STAROSSE	03.83.62.58.15	mairie.charmes-la-cote@wanadoo.fr				E
MAITRE DE L'OUVRAGE ENEDIS 2 Boulevard Dr Cattenoz, 54600 VILLERS LES NANCY	M. VANTILLARD	03.83.67.85.63 06.68.92.89.98	fabien.vantillard@enedis.fr				E
COORDONNATEUR SPS DEKRA Parc de l'Observatoire 10 rue de Saulnois 54520 LAXOU	M. GOLFOUSE	06.15.63.21.80	Didier.golfouse@dekra.com				E
MAITRISE D'ŒUVRE SEBA Aménagement & Infrastructures 110 rue des quatre éléments 54340 POMPEY	M. MEUNIER	03.87.30.37.85 06.03.03.59.23	pmeunier@seba-ai.fr	X			E
TWP 1 rue Anatole France 54510 TOMBLAINE	MME HEGO	03.83.49.98.61 06.80.85.20.01	mho@twpaysage.com				E
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES TOULOISES Rue du Mémorial du Génie CS 40325 ECROUVES 54201 TOUL CEDEX	M. CRUNCHANT	03.83.65.90.59 06.82.07.72.93	a.crunchant@terrestouloises.com	X			E
ORANGE	M. BERRET	06.71.27.11.35	stephane.berret@orange.com				E
CIRCET Agence de Maizières les Metz	MME TISSOT	03.87.15.88.00 06.35.03.09.18	Laetitia.tissot@circet.fr				E
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54 DITAM TERRES DE LORRAINE Esplanade du génie Rue du 15 ^{ème} génie 54200 ECROUVES	M. CHRISTOPHE	06.23.29.58.20	pchristophe@departement54.fr				E
SMETS 31 Rue Leopold Cabret 54113 Mont-Le-Vignoble	M. CALLAIS M. PIERETTI	06.80.57.26.28 06.73.91.11.24	Callaisp2@orange.fr Hugues.pieretti@smets-eau.fr	X			

ENTREPRISES							
LOT N°1 : V.R.D./ESPACESVERTS/MOBILIER EUROVIA ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. NEYRET M. PETITJEAN M. CARUSO	06.18.11.12.03 06.11.86.45.41 06.12.29.12.57	fneyret@eurovia.com apetitjean@eurovia.com mcaruso@eurovia.com	X	X	X	E E E
LOT N°2 : ELECTRICITE/TELECOMMUNICATION /ECLAIRAGE PUBLIC CITEOS (Mandataire) 21 rue Marcelle Brot BP 70334 54006 NANCY CEDEX EUROVIA (co-traitant) ZI de la Chenois 54150 BRIEY	M. FIACRE M. NICOLAS	03.83.43.02.94 06.13.50.27.48 06.09.55.73.99	emmanuel.fiacre@citeos.com gregoire.nicolas@citeos.com		X	X	E E

Diffusion C : Courrier ; F : Fax ; E : E-mail

Prochaine réunion :

MERCREDI 12 AOUT 2020 A 9H00 SUR LE CHANTIER

	Action	Délai
<p><u>POINTS DIVERS ABORDES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Planning (marché Commune et ENEDIS) :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>LOT 1 (VRD)</u> <ul style="list-style-type: none"> → OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines) → OS n°2 – démarrage des travaux : 10/08/20 (délai : 8 semaines) → Fin du délai contractuel : 02/10/20 ▪ <u>LOT 2 (RESEAUX SECS)</u> <ul style="list-style-type: none"> → OS n°1 – démarrage de la période de préparation : 29/06/20 (délai : 4 semaines) → OS n°2 – démarrage des travaux : 27/07/20 (délai : 10 semaines) → Fin du délai contractuel : 02/10/20 ▪ Les entreprises confirmeront leurs dates de fermetures pour les congés d'été. <ul style="list-style-type: none"> → EUROVIA : sans objet → CITEOS : semaines 32 et 33 ▪ M. STAROSSE demande de maintenir l'objectif fixé pour une fin de travaux pour fin septembre répondant à la demande du CD54 lui permettant la mise en œuvre des enrobés de voirie début octobre. • <u>Information riverains :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La commune informera les riverains des travaux à venir sur la partie publique et en partie privative. • <u>Crise sanitaire (COVID19) :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite à l'épidémie de COVID19 et à la continuité des activités, les entreprises devront adapter leurs interventions en suivant à minima les préconisations de sécurisation sanitaire du guide de l'OOPBTP. ▪ DEKRA a mis à jour son PGC en conséquence. Le document sera à transmettre aux entreprises pour qu'elles adaptent leur PPSPS. • Les travaux ne pourront démarrer qu'après validation par le CSPS du PPSPS. • PPSPS remis à DEKRA le 16/07/20 : pas de retour du CSPS au 29/07/20 • <u>Installation de chantier :</u> <ul style="list-style-type: none"> • La base vie pourra être implantée dans l'enceinte du terrain de foot rue Bellevue sur la surface en stabilisé. Le terrain en enrobé devra rester libre. ▪ L'aire de stockage du matériel reste à définir (à voir avec la mairie). ▪ L'entreprise transmettra au CSPS son Plan d'Installation de Chantier • <u>Répartition des travaux (remblais de fouilles et structure de voirie) :</u> Compte tenu des nombreux intervenants sur le site et dans le but d'obtenir une structure de chaussée homogène et pérenne, M. CHRISTOPHE (CD54) a précisé que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ chacun des intervenants (Commune, CC2T et SMETS) effectue sa pose de réseaux avec un remblaiement en GNT jusqu'au niveau fini. ▪ le Département effectuera ensuite le décaissement général de la chaussée nécessaire à la mise en œuvre d'une couche de base en grave bitume (épaisseur : 8 cm), la mise en œuvre de la grave bitume, la mise à niveau des 	<p>EUROVIA CITEOS CIRCET ENEDIS</p> <p>CLC</p> <p>EUROVIA CITEOS DEKRA</p> <p>EUROVIA CITEOS</p>	<p>POUR PRISE EN COMPTE</p> <p>POUR ACTION</p> <p>POUR ACTION</p> <p>29/07/20</p> <p>POUR INFO</p>

<p>tampons et bouches à clé et la mise en œuvre de la couche de roulement en enrobés.</p> <ul style="list-style-type: none"> concernant la grave bitume, le cout sera réparti entre le Département et les différents Maîtres d'ouvrage au prorata du linéaire de réseaux posés par chacun. Une convention sera établie par le CD54 avec chaque partie. <p>• <u>Liste des prestations à effectuer pendant la période de préparation (durée : 4 semaines à partir du 29/06/20) :</u></p> <p><u>Entreprises EUROVIA/CITEOS</u></p> <table border="1" data-bbox="92 607 1158 1003"> <thead> <tr> <th></th> <th>EUROVIA</th> <th>CITEOS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie</td> <td>Fait le 29/07/20</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>Constats d'huissiers (domaines public et privé)</td> <td>Fait le 04/08/20</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA</td> <td>Fait le 04/08/20</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>PPSPS</td> <td>Fait le 16/07/20</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>Marquage piquetage (+ rapport)</td> <td>A FAIRE</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>Plans d'exécution</td> <td>Fait le 21/07/20</td> <td>Sans objet</td> </tr> <tr> <td>Fiches de demandes d'agrément</td> <td>A FAIRE</td> <td>A FAIRE</td> </tr> <tr> <td>Déclarations de sous-traitance éventuelles</td> <td>A préciser</td> <td>Sans objet</td> </tr> <tr> <td>Fabrication du panneau de chantier</td> <td>En attente de la maquette</td> <td>Sans objet</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'ensemble des documents sont à remettre à SEBA</p> <p><u>Maitre d'Oeuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Maquette du panneau de chantier : transmise le 04/08/20 à la commune pour validation <p><u>CSPS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Inspections communes : fait le 29/06/20 Validation des PPSPS <p>• <u>Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Fiches de branchements :</u> 3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées. <ul style="list-style-type: none"> → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20 → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira). Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable. → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48). Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → (08/07/20) Les encastremets de coffrets devront être confirmés par les propriétaires lors de la validation des travaux chez les particuliers. 		EUROVIA	CITEOS	Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie	Fait le 29/07/20	A FAIRE	Constats d'huissiers (domaines public et privé)	Fait le 04/08/20	A FAIRE	DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA	Fait le 04/08/20	A FAIRE	PPSPS	Fait le 16/07/20	A FAIRE	Marquage piquetage (+ rapport)	A FAIRE	A FAIRE	Plans d'exécution	Fait le 21/07/20	Sans objet	Fiches de demandes d'agrément	A FAIRE	A FAIRE	Déclarations de sous-traitance éventuelles	A préciser	Sans objet	Fabrication du panneau de chantier	En attente de la maquette	Sans objet	<p>EUROVIA CITEOS</p>	<p>29/06/20 RAPPEL</p>
	EUROVIA	CITEOS																														
Demandes d'arrêtés auprès de la Mairie	Fait le 29/07/20	A FAIRE																														
Constats d'huissiers (domaines public et privé)	Fait le 04/08/20	A FAIRE																														
DICT : retour des DICT à transmettre à SEBA	Fait le 04/08/20	A FAIRE																														
PPSPS	Fait le 16/07/20	A FAIRE																														
Marquage piquetage (+ rapport)	A FAIRE	A FAIRE																														
Plans d'exécution	Fait le 21/07/20	Sans objet																														
Fiches de demandes d'agrément	A FAIRE	A FAIRE																														
Déclarations de sous-traitance éventuelles	A préciser	Sans objet																														
Fabrication du panneau de chantier	En attente de la maquette	Sans objet																														
<p>• <u>Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Fiches de branchements :</u> 3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées. <ul style="list-style-type: none"> → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20 → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira). Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable. → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48). Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → (08/07/20) Les encastremets de coffrets devront être confirmés par les propriétaires lors de la validation des travaux chez les particuliers. 	<p>CLC</p>	<p>04/08/20</p>																														
<p>• <u>Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Fiches de branchements :</u> 3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées. <ul style="list-style-type: none"> → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20 → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira). Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable. → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48). Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → (08/07/20) Les encastremets de coffrets devront être confirmés par les propriétaires lors de la validation des travaux chez les particuliers. 	<p>DEKRA</p>	<p>16/07/20</p>																														
<p>• <u>Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Fiches de branchements :</u> 3 propriétaires ont émis des remarques par rapport aux études réalisées. <ul style="list-style-type: none"> → Ces fiches seront transmises à ENEDIS : fait le 11/06/20 → (08/07/20) 1 propriétaire n'a pas remis sa fiche (n°42 rue du Progrès) concernant son branchement électrique. Il demande des adaptations par rapport à l'étude initiale (déplacement du coffret en lieu et place d'une jardinière que le propriétaire démolira). Une nouvelle fiche sera établie pour prise en compte de la demande (à faire signer par le propriétaire) : remis en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → A voir lors de la visite de l'entreprise si les modifications demandées sont envisageables et acceptable. → M. VANTILLARD indique que si un coffret de branchement doit être posé en domaine privé, alors une convention devra être établie entre le riverain et ENEDIS (cas du n°48). Fiche de branchement modifiée remise en mairie le 29/07/20 pour signature du propriétaire → (08/07/20) Les encastremets de coffrets devront être confirmés par les propriétaires lors de la validation des travaux chez les particuliers. 	<p>CLC</p> <p>EUROVIA CITEOS</p>	<p>29/07/20</p> <p>29/07/20</p> <p>POUR PRISE EN COMPTE</p>																														

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Luminaires en façade et remontées aéro-souterraines :</u> Des conventions devront être établies entre la commune et les propriétaires. (08/07/20) SEBA fera le point sur les différentes remontées aéro-sout. (RAS) <ul style="list-style-type: none"> → RAS au n°44 rue du Progrès → RAS au n°38 rue du Progrès → RAS au n° 1 bis allée des Sources 	CLC	POUR MEMOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (08/07/20) M. FIACRE confirme avoir commandé les 3 luminaires (en remplacement des existants à l'entrée du village) – Prestation hors marché. 	CLC	POUR INFO
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilier (potelets et barrières) : Teinte RAL 3005 : confirmation mairie le 10/07/20 	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (09/07/20) Remplacement des pavés GIRPAV 10x10x8 cm en 20x10x8 cm (proposition entreprise) : accordé par TWP (pour les surfaces pavées, la pose devra se faire perpendiculairement à la bordure de trottoir, parallèlement aux lignes de pavés). 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (29/07/20) Prévoir le prolongement des caniveaux type <u>WATERLINE GIRPAV</u> le long du mur de soutènement au droit du carrefour en lieu et place de la ligne de pavés : validé par TWP. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (29/07/20) Les enrobés de la ruelle entre la rue des Sources et la rue du Progrès seront repris en intégralité (le marché ne prévoyait que la reprise de la fouille) : validé par M. STAROSSE. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (29/07/20) Remplacement de la couche de finition du trottoir en stabilisé. Mise en œuvre d'un enrobé en lieu et place du traitement au ciment : à confirmer par la commune. 		
<ul style="list-style-type: none"> → Plus-value à préciser par EUROVIA. 	EUROVIA	29/07/20
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (05/08/20) Suite à la réunion de piquetage du réseau ORANGE, CIRCET a demandé à l'entreprise de desservir l'habitation n°36Ter de la rue du Progrès depuis la chambre K2C. 	CLC	POUR INFO
<ul style="list-style-type: none"> → Prestations non prévues dans cette tranche de travaux (programmé en tranche 3) et donc non financées. 	CIRCET ORANGE	POUR INFO
<p>L'entreprise EUROVIA a posé en parallèle de ce branchement un fourreau pour l'alimentation électrique de cette habitation.</p>	ENEDIS	POUR INFO
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Assainissement</u> 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ (05/08/20) Un point a été fait avec la CC2T sur les points de raccordement des différents avaloirs de chaussée. 	EUROVIA	POUR PRISE EN COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> → L'avaloir le plus en amont (posé en lieu et place de l'existant) sera raccordé au dalot ; 		
<ul style="list-style-type: none"> → L'avaloir le plus en aval sera raccordé au collecteur existant implanté en accotement de chaussée (côté droit en montant) ; 		
<ul style="list-style-type: none"> → Les autres avaloirs seront raccordés sur le réseau EP Ø600 ; 		
<ul style="list-style-type: none"> → Chaque avaloir aura son propre raccordement ; 		
<ul style="list-style-type: none"> → Les raccordements pourront se faire soit sur les canalisations, soit sur les regards de visite ; 		
<ul style="list-style-type: none"> → Les raccordements se feront de manière à respecter les sens d'écoulement (contre-sens non autorisés). 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Constats divers:</u> 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entreprise EUROVIA informe avoir touché un câble ORANGE lors ses travaux de fouille (position du câble non conforme à la DICT) privant une partie de la commune des services de télécommunication (téléphone et internet). 	CLC	POUR INFO

<p>→ Intervention ORANGE pour une réparation programmée le 12/08/20 (information EUROVIA).</p> <p>→ M. STAROSSE contactera ORANGE pour une intervention plus rapide.</p> <p>→ Réparation provisoire faite au 05/08/20. Date de la réparation définitive non précisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ (31/07/20) Il est demandé aux entreprises de respecter le tonnage prévu sur les différentes voies de la commune (Allée des Sources limitée à 3,5 T). Les entreprises devront adapter leur matériel et leurs procédures d'exécution en conséquence. ▪ (31/01/20) Le SMETS a fait part de plusieurs détériorations d'équipements (regards de comptage AEP). Il est demandé aux entreprises de procéder au repérage physique de tous les ouvrages d'eau potable affleurant (BAC, regards de comptage) et de les protéger. <p>Les ouvrages endommagés devront être remplacés et mis en œuvre suivant les prescriptions du SMETS.</p>	<p>CLC</p> <p>EUROVIA</p> <p>EUROVIA</p>	<p>POUR INFO</p> <p>IMMEDIAT</p> <p>IMMEDIAT</p>
<p>AVANCEMENT DES TRAVAUX</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage des travaux lot n°2 : le 27/07/20 ▪ Démarrage des travaux lot n°1 : programmé à partir le 10/08/20 ▪ Pose des réseaux secs BT, TEL et éclairage (fouilles + GC) : terminée ▪ Déroulage câbles BT + boîtes de jonction : terminé ▪ Pose des coffrets REMBT : terminé ▪ Pose des avaloirs de chaussée : programmée à partir du 06/08/20 ▪ Pose des bordures et caniveaux : programmée à partir du 10/08/20 ▪ Pose des coffrets de branchement : programmée à partir du 17/08/20 		

P. MEUNIER
 Responsable d'Affaires
 SEBA A.I.